



# Pernod Ricard

**PERNOD RICARD**

Société anonyme au capital de 409 016 863 €.  
Siège social : 12, place des Etats– Unis, 75783 Paris Cedex 16.  
582 041 943 R.C.S. Paris.

**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

Semestre clos le 31 décembre 2009

Le présent rapport financier semestriel porte sur le semestre clos le 31 décembre 2009 et est établi conformément aux dispositions des articles L 451-1-2 III du Code monétaire et financier et 222-4 et suivants du Règlement Général de l'AMF.

## **SOMMAIRE**

- I. Attestation de la personne physique responsable du rapport financier semestriel**
- II. Rapport semestriel d'activité**
- III. Comptes consolidés semestriels condensés**
- IV. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle**

## **I. Attestation de la personne physique responsable du rapport financier semestriel**

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes condensés présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Pierre Pringuet

Directeur Général

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink. The signature is stylized and appears to be 'P. Pringuet'.

## II. Rapport semestriel d'activité

### Événements du semestre

Le 27 juillet 2009, le Groupe a cédé la marque de liqueur de café Tia Maria à Illva Saronno pour 125 millions d'euros.

### Chiffres clés et analyse de l'activité

#### 1. Résultat opérationnel courant

(En millions d'euros)	31/12/2008 6 mois	31/12/2009 6 mois	Croissance interne	
			En MEUR	En %
Chiffre d'affaires .....	4 212	3 789	- 121	- 3%
Marge brute après coûts logistiques .....	2 503	2 263	- 41	- 2%
Contribution après frais publi-promotionnels .....	1 772	1 621	3	0%
Résultat opérationnel courant .....	1 196	1 062	- 4	- 0%

Dans un contexte de crise économique mondiale, marqué par une forte hausse du chômage, particulièrement en Europe et en Amérique du Nord, le semestre clos le 31 décembre 2009 se caractérise par une bonne résistance de l'activité, avec une marge opérationnelle proche de la stabilité à 28,0%, en dépit du maintien d'un fort soutien publi-promotionnel sur les marques et d'une évolution défavorable du cours des devises.

Le chiffre d'affaires consolidé semestriel ressort à 3 789 millions d'euros au 31 décembre 2009, en recul de -10% en base historique et de -3% en croissance interne. Ce recul reflète les conditions de marché difficiles en Europe et en Amérique du Nord, partiellement compensées par le dynamisme des marchés émergents et par la bonne résistance de l'activité en France.

La contribution après frais publi-promotionnels s'élève à 1 621 millions d'euros au 31 décembre 2009, en diminution de 9%, avec une croissance interne stable.

Le résultat opérationnel courant recule de -11% en base historique, mais reste stable à périmètre et taux de change constants. Cette résistance provient de l'amélioration des marges liée à un mix produits favorable, de la légère réduction des dépenses publi-promotionnelles et de la bonne tenue des frais de structure.

#### 2. Analyse de l'activité du semestre

##### Chiffre d'affaires et volumes

Le chiffre d'affaires a diminué de -10%, passant de 4 212 millions d'euros au 31 décembre 2008 à 3 789 millions d'euros au 31 décembre 2009. Cette évolution résulte :

- d'une croissance interne de -3%,
- d'un effet périmètre de -3%, représentant -119 millions d'euros, principalement lié à l'arrêt de la distribution de la vodka Stolichnaya et aux cessions du bourbon Wild Turkey et de la liqueur Tia Maria,
- d'un effet devises de -4%, principalement lié aux dévalorisations du dollar américain et du peso mexicain ainsi qu'à la prise en compte, au Venezuela, de la dégradation du taux de change correspondant au taux de conversion en dollar américain effectivement constaté par le Groupe.

##### Contribution après frais publi-promotionnels

La contribution après frais publi-promotionnels est stable en croissance interne, avec la répartition par zone géographique suivante :

L'Asie/reste du monde enregistre une croissance interne de +5% de la contribution après frais publi-promotionnels. Cette croissance est tirée par la Chine avec Martell, l'Inde avec les marques de whisky locales et par la croissance de la marque de vodka Absolut sur l'ensemble de la région. La Corée du Sud, la Thaïlande et les marchés Duty Free qui ont présenté des difficultés sur l'ensemble de la période, ont amélioré leur performance sur le second trimestre de l'exercice. Cette zone a de nouveau bénéficié d'un effet mix / hausse de prix très favorable et a accru sa rentabilité.

Les Amériques affichent une croissance interne de la contribution après frais publi-promotionnels stable, avec un dynamisme de l'Amérique latine mais une situation plus difficile en Amérique du Nord.

L'Europe génère une croissance interne de la contribution après frais publi-promotionnels de -4%, avec des situations difficiles, notamment en Espagne, au Royaume-Uni et en Irlande. En Europe de l'Est et en Europe Centrale, où l'activité a été en recul sur l'ensemble de la période, la tendance a été à l'amélioration sur le second trimestre.

La contribution après frais publi-promotionnels de la France progresse de 3% en termes de croissance interne, grâce notamment aux marques Ricard, Absolut, Chivas et Havana Club.

### Activité par zone géographique

France :

(En millions d'euros)	31/12/2008 6 mois	31/12/2009 6 mois	Croissance interne	
			En MEUR	En %
Chiffre d'affaires .....	404	397	- 7	- 2%
Marge brute après coûts logistiques.....	288	291	1	0%
Contribution après frais publi-promotionnels .....	195	202	5	3%
Résultat opérationnel courant .....	111	116	4	4%

Europe :

(En millions d'euros)	31/12/2008 6 mois	31/12/2009 6 mois	Croissance interne	
			En MEUR	En %
Chiffre d'affaires .....	1 497	1 247	- 134	- 10%
Marge brute après coûts logistiques.....	837	715	- 49	- 6%
Contribution après frais publi-promotionnels .....	628	543	- 21	- 4%
Résultat opérationnel courant .....	411	338	- 21	-5%

Amériques :

(En millions d'euros)	31/12/2008 6 mois	31/12/2009 6 mois	Croissance interne	
			En MEUR	En %
Chiffre d'affaires .....	1 181	1 000	- 7	- 1 %
Marge brute après coûts logistiques.....	736	621	5	1 %
Contribution après frais publi-promotionnels .....	537	449	0	0 %
Résultat opérationnel courant .....	387	302	- 8	- 2%

Asie et reste du monde :

(En millions d'euros)	31/12/2008 6 mois	31/12/2009 6 mois	Croissance interne	
			En MEUR	En %
Chiffre d'affaires .....	1 130	1 145	28	3 %
Marge brute après coûts logistiques .....	641	635	2	0 %
Contribution après frais publi-promotionnels .....	412	426	19	5 %
Résultat opérationnel courant .....	288	305	21	8 %

### Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant diminue de -11%, soit une stabilité en croissance interne. Le taux de marge brute sur chiffre d'affaires s'améliore sensiblement à taux de change constant, grâce à l'amélioration du mix produits. Les investissements publi-promotionnels ont été poursuivis et le ratio investissements publi-promotionnels sur chiffre d'affaires reste proche de la stabilité à 17% sur la période. Le ratio des frais de structure sur chiffre d'affaires est en légère hausse du fait du léger recul de l'activité et de l'accroissement du réseau commercial sur les marchés émergents à fort potentiel.

Le taux de résultat opérationnel courant sur chiffre d'affaires baisse légèrement de 40 points de base et passe de 28,4% au 31 décembre 2008 à 28,0% au 31 décembre 2009.

### Résultat net courant part du Groupe

	31/12/2008 6 mois	31/12/2009 6 mois
<b>En millions d'euros</b>		
Résultat opérationnel courant .....	1 196	1 062
Résultat financier courant.....	- 339	- 246
Impôt sur les bénéfices courant .....	- 169	- 157
Résultat des activités abandonnées, intérêts des minoritaires et quote-part du résultat net des entreprises associées	- 3	- 10
Résultat net courant part du Groupe .....	685	648

#### 1. Résultat financier courant part du Groupe

Le résultat financier courant ressort à - 246 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre - 339 millions d'euros au 31 décembre 2008. Cette forte diminution des charges financières nettes résulte de la baisse du coût de la dette financière nette qui recule de 101 millions d'euros et s'établit à - 219 millions d'euros au 31 décembre 2009. Cette baisse provient essentiellement de la réduction du coût moyen de la dette nette à 4,15% sur la période contre près de 5% sur la même période de l'exercice précédent et à la réduction de cette dette nette, liée à l'augmentation de capital de 1 milliard d'euros intervenue le 14 mai 2009, à la forte génération de cash flow ainsi qu'aux cessions du bourbon Wild Turkey et de la liqueur Tia Maria.

#### Endettement

La dette nette s'établit à 10 323 millions d'euros au 31 décembre 2009. L'évolution de la capacité d'auto-financement est en ligne avec la croissance du résultat opérationnel. Par ailleurs, la bonne gestion du besoin en fonds de roulement avec la montée en puissance du programme de cession de créances commerciales et la réduction des frais financiers permettent de contribuer à la diminution significative de l'endettement.

#### 2. Impôt sur les bénéfices courant

L'impôt sur les éléments courants s'élève à - 157 millions d'euros, soit un taux d'impôt courant de 19,3%.

#### 3. Résultat net courant part du Groupe

Le résultat net courant part du Groupe s'élève à 648 millions d'euros au 31 décembre 2009, en recul de -5%, mais il aurait progressé de +6% à taux de change constants.

### Résultat net part du Groupe

	31/12/2008 6 mois	31/12/2009 6 mois
<b>En millions d'euros</b>		
Résultat opérationnel courant .....	1 196	1 062
Autres produits et charges opérationnels.....	- 133	- 93
Résultat opérationnel.....	1 063	969
Résultat financier courant.....	- 339	- 246
Autres éléments financiers non courants .....	- 46	18
Impôt sur les sociétés .....	- 59	- 126
Résultat des activités abandonnées, intérêts des minoritaires et quote-part du résultat net des entreprises associées .....	- 3	- 10
Résultat net part du Groupe.....	615	604

## **1. Autres produits et charges opérationnels**

Les autres produits et charges opérationnels s'élèvent à – 93 millions d'euros au 31 décembre 2009 et comprennent :

- des plus ou moins values sur cessions d'actifs pour -51 millions d'euros,
- des charges nettes de restructuration pour -15 millions d'euros,
- des autres produits et charges non courants pour -27 millions d'euros.

## **2. Résultat net part du Groupe**

Le résultat net part du Groupe s'élève à 604 millions d'euros, soit un recul de -2%.

### **Résultat social et report à nouveau de la société-mère**

Le résultat social et le report à nouveau de la société-mère Pernod Ricard S.A. s'élèvent à, respectivement, 31 millions d'euros et 1 326 millions d'euros au 31 décembre 2009.

### **Principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice**

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté sont détaillés dans le chapitre « Gestion des risques » du document de référence 2008/09, disponible sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers ou sur le site de Pernod Ricard.

Cette analyse des risques reste valable pour l'appréciation des risques majeurs pour les six mois restants de l'exercice.

### **Perspectives d'avenir**

Les résultats du premier semestre clos le 31 décembre 2009 ont été en ligne avec nos anticipations. Les perspectives pour le second semestre sont plus favorables, compte tenu des améliorations de tendances observées au second trimestre et d'une base de comparaison plus faible, du fait du fort déstockage de la part de nos clients intervenu entre les mois de janvier et de mars 2009.

### **Principales transactions entre parties liées**

Les informations relatives aux transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note 18 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels condensés du présent document.

### III. Comptes consolidés semestriels condensés

#### Compte de résultat consolidé semestriel.

(En millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2009	Notes
Chiffre d'affaires .....	4 212	3 789	
Coût des ventes.....	- 1 710	- 1 526	
Marge brute après coûts logistiques.....	2 503	2 263	
Frais publi-promotionnels .....	- 731	- 642	
Contribution après frais publi-promotionnels .....	1 772	1 621	
Frais commerciaux et généraux .....	- 576	- 559	
Résultat opérationnel courant .....	1 196	1 062	
Autres produits et charges opérationnels .....	- 133	- 93	6
Résultat opérationnel .....	1 063	969	
Charges financières .....	- 398	- 234	
Produits financiers .....	13	6	
Résultat financier.....	- 385	- 228	5
Impôt sur les bénéfices .....	- 59	- 126	7
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence .....	- 1	1	
Résultat net des activités poursuivies .....	618	615	
Résultat net des activités abandonnées .....	8	0	
Résultat net.....	625	615	
Dont :			
- Part des minoritaires.....	11	11	
- Part du Groupe .....	615	604	
Résultat net part du Groupe par action de base (en euros) <sup>(1)</sup> .....	2,60	2,30	8
Résultat net part du Groupe par action après dilution (en euros) <sup>(1)</sup> ..	2,58	2,28	8
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies (hors activités abandonnées) par action de base (en euros) <sup>(1)</sup> .....	2,57	2,30	8
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies (hors activités abandonnées) par action après dilution (en euros) <sup>(1)</sup> .....	2,55	2,28	8

(1) Conformément à la norme IAS 33 (Résultat par action), le résultat par action au 31 décembre 2008 a été ajusté pour tenir compte de :

- l'attribution gratuite d'une action pour 50 anciennes actions détenues le 18 novembre 2009,
- l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription réalisée le 14 mai 2009.



**Etat du résultat global consolidé semestriel.**

(En millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2009
Résultat net de la période	625	615
Couvertures d'investissements nets		
<i>Montant comptabilisé en capitaux propres</i>	- 956	27
<i>Montant recyclé dans le résultat net</i>	-	-
Couvertures de flux de trésorerie		
<i>Montant comptabilisé en capitaux propres</i>	- 276	94
<i>Montant recyclé dans le résultat net</i>	- 31	- 89
Actifs financiers disponibles à la vente		
<i>Pertes et gains latents comptabilisés en capitaux propres</i>	-	-
<i>Transfert en résultat du fait d'une cession</i>	-	-
Différences de conversion	47	18
Impôts sur les autres éléments du résultat global	153	0
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôt	- 1 063	49
Résultat global de la période	- 438	664
<i>Dont :</i>		
- <i>part Groupe</i>	- 449	649
- <i>part des minoritaires</i>	11	15

**Bilan consolidé semestriel.**

<b>Actif (En millions d'euros)</b>	<b>30/06/2009</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>Notes</b>
En valeurs nettes			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles.....	11 310	11 271	9
<i>Goodwills</i> .....	4 888	4 897	9
Immobilisations corporelles.....	1 757	1 717	
Actifs biologiques.....	75	75	
Actifs financiers non courants.....	105	126	
Titres mis en équivalence.....	3	4	
Actifs d'impôt différé.....	1 115	1 105	7
Total actifs non courants.....	19 253	19 196	
Actifs courants			
Stocks et en-cours.....	3 714	3 669	10
Créances clients et comptes rattachés.....	936	1 404	
Actifs d'impôt exigible.....	58	40	
Autres actifs courants.....	185	155	
Instruments dérivés courants.....	23	17	
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	520	768	13
Total actifs courants.....	5 435	6 054	
Actifs destinés à être cédés.....	178	32	11
Total actif.....	24 867	25 282	

<b>Passif</b> <b>(En millions d'euros)</b>	<b>30/06/2009</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>Notes</b>
Capitaux propres			
Capital .....	401	409	15
Primes d'émission .....	3 019	3 015	
Réserves et écarts de conversion .....	3 058	4 065	
Résultat net part du Groupe.....	945	604	
Capitaux propres Groupe.....	7 423	8 094	
Intérêts minoritaires.....	185	200	
Total capitaux propres .....	7 608	8 294	
Passifs non courants			
Provisions non courantes.....	521	504	12
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	405	394	12
Passifs d'impôt différé.....	2 217	2 303	7
Emprunt obligataire .....	2 540	2 530	13
Instruments dérivés non courants .....	427	417	13
Autres passifs financiers non courants .....	8 315	7 693	13
Total passifs non courants .....	14 425	13 842	
Passifs courants			
Provisions courantes.....	312	258	12
Dettes fournisseurs et comptes rattachés .....	1 759	1 980	
Passifs d'impôt exigible .....	101	139	
Autres passifs courants.....	209	58	
Autres passifs financiers courants .....	366	659	13
Instruments dérivés courants .....	28	52	
Total passifs courants .....	2 774	3 147	
Passifs destinés à être cédés	60	0	
Total passif .....	24 867	25 282	

Tableau de variations des capitaux propres semestriels.

(En millions d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Variations de juste valeur	Ecarts de conversion	Actions d'auto-contrôle	Capitaux propres – Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Situation ouverture 01/07/2008 – publié	341	2 065	4 637	8	– 514	– 117	<b>6 420</b>	177	<b>6 597</b>
Amendement d'IAS 38			– 7				– 7		– 7
Situation ouverture 01/07/2008 - retraité	341	2 065	4 630	8	– 514	– 117	<b>6 413</b>	177	<b>6 590</b>
Résultat global de la période			615	– 213	– 851		<b>– 449</b>	11	<b>– 438</b>
Augmentation de capital	0	2					<b>2</b>		<b>2</b>
Charges liées aux plans de stock options			22				<b>22</b>		<b>22</b>
Acquisition/cession de titres d'auto-contrôle						2	<b>2</b>		<b>2</b>
Dividendes et acomptes attribués			– 150				<b>– 150</b>	– 6	<b>– 155</b>
Variations de périmètre							<b>0</b>		<b>0</b>
Autres mouvements			0				<b>0</b>	1	<b>1</b>
Situation clôture 31/12/2008 .....	341	2 067	5 117	– 205	– 1 365	– 116	<b>5 840</b>	183	<b>6 023</b>

(En millions d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Variations de juste valeur	Ecarts de conversion	Actions d'auto-contrôle	Capitaux propres – Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Situation ouverture 01/07/2009 - publié	401	3 019	5 340	– 173	– 1 045	– 111	<b>7 431</b>	185	<b>7 615</b>
Amendement d'IAS 38			– 7				– 7		– 7
Situation ouverture 01/07/2009 - retraité	401	3 019	5 332	– 173	– 1 045	– 111	<b>7 423</b>	185	<b>7 608</b>
Résultat global de la période			604	4	41		<b>649</b>	15	<b>664</b>
Augmentation de capital	8	– 4					<b>4</b>		<b>4</b>
Charges liées aux plans de stock options .....			13				<b>13</b>		<b>13</b>
Acquisition/cession de titres d'auto-contrôle						2	<b>2</b>		<b>2</b>
Dividendes et acomptes attribués			1				<b>1</b>		<b>1</b>
Variations de périmètre			– 1				<b>– 1</b>		<b>– 1</b>
Autres mouvements			1	0	0		<b>2</b>	– 0	<b>1</b>
Situation clôture 31/12/2009	409	3 015	5 951	– 169	– 1 004	– 110	<b>8 094</b>	200	<b>8 294</b>

**Tableau des flux de trésorerie consolidés semestriels.**

(En millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2009	Notes
<b>Trésorerie provenant des opérations d'exploitation</b>			
Résultat net – part du Groupe.....	615	604	
Intérêts minoritaires .....	11	11	
Résultat des sociétés mises en équivalence, net des dividendes reçus.....	1	- 1	
(Produits) charges financiers .....	385	228	5
(Produits) charges d'impôt.....	59	126	7
Résultat des activités abandonnées.....	- 8	0	
Dotations aux amortissements d'immobilisations.....	81	75	
Variation nette des provisions .....	- 50	- 61	
Variation nette des pertes de valeur sur goodwill et immobilisations incorporelles.....	- 0	1	
Variation de juste valeur des dérivés commerciaux .....	3	5	
Variation de juste valeur sur les actifs biologiques .....	3	- 1	
Résultat des cessions d'actifs.....	- 0	47	6
Charges liées aux plans de stock options.....	22	13	16
Capacité d'autofinancement avant intérêts financiers et impôts.....	1 121	1 049	
Diminution (augmentation) du besoin en fonds de roulement.....	- 166	- 202	14
Intérêts financiers versés.....	- 346	- 247	
Intérêts financiers reçus.....	13	6	
Impôts versés .....	- 98	- 87	
Impôts reçus .....	35	15	
Variation nette de la trésorerie provenant des opérations d'exploitation.....	559	533	
<b>Trésorerie provenant des opérations d'investissement</b>			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles .....	- 116	- 71	14
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles .....	23	138	14
Variation du périmètre de consolidation .....	- 5 327	2	
Acquisitions d'immobilisations financières .....	- 25	- 18	
Cessions d'immobilisations financières .....	1	0	
Variation nette de la trésorerie provenant des opérations d'investissement .....	- 5 444	51	
<b>Trésorerie provenant des opérations de financement</b>			
Dividendes et acomptes versés.....	- 295	- 133	15
Autres variations des capitaux propres.....	2	5	
Emissions ou souscriptions d'emprunts .....	10 808	473	14
Remboursements d'emprunts.....	- 5 505	- 677	14
(Acquisition)/cession de titres d'autocontrôle.....	2	2	
Variation nette de la trésorerie provenant des opérations de financement.....	5 011	- 330	
Trésorerie des activités abandonnées .....	8	0	
Augmentation / (diminution) de la trésorerie (avant effet devises) .....	134	254	
Incidence des écarts de conversion .....	- 24	- 6	
Augmentation / (diminution) de la trésorerie (après effet devises) .....	110	248	
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice .....	421	520	
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice.....	530	768	

## Annexe aux comptes consolidés semestriels condensés.

Pernod Ricard est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du code de commerce. Elle a son siège au 12, place des Etats-Unis à Paris 16ème arrondissement et est cotée à la Bourse de Paris. Les comptes consolidés semestriels condensés reflètent la situation comptable de Pernod Ricard et de ses filiales (le « Groupe »). Ils sont présentés en millions d'euros arrondis au million le plus proche.

Le Groupe exerce une activité de production et de vente de vins et spiritueux.

Le 17 février 2010, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes consolidés semestriels condensés au 31 décembre 2009.

### Note 1. – Principes et méthodes comptables.

1. Principes de préparation des comptes consolidés et référentiel comptable. — Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union Européenne et conformément au règlement CE 1606/2002, les comptes consolidés semestriels condensés du Groupe au titre de la période close le 31 décembre 2009 ont été établis conformément à la norme IAS 34 (Information financière intermédiaire) du référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telle qu'adoptée par l'Union Européenne.

Il convient de noter que :

- L'exercice de référence du Groupe s'étale du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin.
- Les comptes consolidés semestriels condensés sont établis suivant les mêmes principes et méthodes comptables que ceux retenus pour les comptes consolidés annuels au 30 juin 2009, sous réserve des évolutions du référentiel comptable présentées au paragraphe 1.3.
- Les comptes consolidés semestriels condensés n'incluent pas toutes les informations requises lors de l'établissement de comptes consolidés annuels et doivent être lus en corrélation avec les comptes consolidés annuels au 30 juin 2009.

Estimations. — L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la Direction du Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés aux comptes de produits et charges au cours de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation, sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement et s'inscrivent dans le contexte de la crise économique et financière actuelle dont l'ampleur et la durée ne peuvent être anticipées avec précision. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Au 31 décembre 2009, la direction n'a pas connaissance d'éléments susceptibles de remettre en cause les estimations et les hypothèses retenues pour l'établissement des comptes consolidés annuels au 30 juin 2009.

Jugements. — En l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, la Direction du Groupe fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables dans le cadre de l'établissement des états financiers.

2. Saisonnalité. — Les ventes des vins et spiritueux sont traditionnellement affectées par un facteur de saisonnalité, en particulier les produits associés aux fêtes de fin d'année dans des marchés clés. Ainsi, les ventes des six premiers mois de l'exercice sont généralement plus élevées que celles des six derniers mois.

3. Evolution du référentiel comptable.

Les normes et interprétations suivantes sont devenues applicables pour le Groupe Pernod Ricard, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009 :

- IFRS 8 Secteurs d'activités publiés ; cette nouvelle norme n'a pas d'impact sur les comptes consolidés semestriels condensés.
- Amendement d'IAS 1 sur la présentation des états financiers ; le Groupe a choisi de présenter l'état du résultat global en deux états (compte de résultat consolidé et état du résultat global consolidé).
- Amendement d'IAS 38 Immobilisations incorporelles, relatif à la comptabilisation des frais de publicité et promotion ; l'impact de cet amendement figure en notes 7 et 10.
- Amendements d'IAS 23 sur la capitalisation des coûts d'emprunt appliquée de manière prospective à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2009 ; cet amendement n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés semestriels condensés.
- Amendement d'IFRS 2 (conditions d'acquisition des droits et annulations), des normes IAS 32 et IAS 1 (Instruments remboursables et obligations en cas de liquidation), d'IFRS 1 et d'IAS 27 (Coût d'une participation

dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entité associée); ces amendements n'ont pas d'incidence sur les comptes consolidés semestriels condensés.

- Interprétation IFRIC 16 relative à la couverture d'investissements nets à l'étranger; cette interprétation n'a pas d'impact, le Groupe ayant pris en compte les dispositions de cette interprétation par anticipation.
- Normes révisées IFRS 3 (regroupements d'entreprises) et IAS 27 (états financiers consolidés et individuels); ces normes révisées n'ont pas d'impact sur les comptes consolidés semestriels condensés.
- Norme IFRS 7 (informations relatives aux instruments financiers); le Groupe présente les informations requises par cette norme dans ses comptes consolidés semestriels condensés.
- Interprétations IFRIC 12 (concessions), IFRIC 13 (programmes de fidélité des clients), IFRIC 17 (distribution en nature aux actionnaires) et IFRIC 18 (transfert d'actifs de la part de clients); ces interprétations n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés semestriels condensés.

Les comptes consolidés semestriels condensés ne tiennent pas compte :

- des projets de normes et interprétations qui ne sont encore qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB et à l'IFRIC à la date de clôture,
- des nouvelles normes, révisions de normes existantes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore approuvées par le Comité de la Réglementation Comptable européen à la date de clôture des comptes consolidés semestriels condensés. Il s'agit en particulier des amendements d'IFRS 2 (Comptabilisation des plans dénoués en trésorerie au sein d'un groupe) et d'IAS 32 (classification de droits de souscription), de la norme IAS 24 révisée (Informations à fournir sur les parties liées) et de la nouvelle norme IFRS 9 (instruments financiers),
- des normes publiées par l'IASB, adoptées au niveau européen à la date de clôture mais d'application obligatoire au titre des exercices ouverts postérieurement au 1<sup>er</sup> juillet 2009. Tel est le cas d'IFRIC 15 (accords pour la construction d'un bien immobilier), de l'amendement 2008 d'IAS 39 relatif aux expositions éligibles à la comptabilité de couverture, adopté le 16 septembre 2009, ou encore IFRS 1 révisée (première adoption des IFRS). Le Groupe étudie les éventuels impacts de ces normes et interprétations sur ses comptes consolidés.

Application de l'amendement d'IAS 38 (Immobilisations incorporelles)

L'amendement d'IAS 38 relatif à la comptabilisation des frais de publicité et de promotion impose que tous les frais de publicité et de promotion soient comptabilisés en charges dès qu'ils sont mis à disposition de la société, dans le cas de biens, ou reçus, dans le cas de services. L'effet du changement de méthode sur les capitaux propres au 1<sup>er</sup> juillet 2008 est de 7 millions d'euros et correspond à un montant de 11 millions d'euros d'articles promotionnels et publicitaires précédemment activés en stocks au bilan, nets d'impôts différés de 4 millions d'euros. Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2008 n'a pas été retraité, l'effet de l'application de l'amendement d'IAS 38 n'étant pas significatif.

#### 4. Méthode de conversion.

Monnaie fonctionnelle. — La monnaie fonctionnelle d'une entité est la monnaie de l'environnement économique dans lequel cette entité opère principalement. Dans la majorité des cas, la monnaie fonctionnelle correspond à la monnaie locale. Cependant, dans certaines entités, une monnaie fonctionnelle différente de la monnaie locale peut être retenue dès lors qu'elle reflète la devise des principales transactions et de l'environnement économique de l'entité.

Le Groupe exerce des activités au Venezuela par le biais de sa filiale Pernod Ricard Venezuela qui y assure l'importation et la distribution des produits du Groupe.

Dans un contexte où cette filiale se finance en dollars américains et réalise aujourd'hui la plus grande partie de son activité dans cette devise (ventes libellées en dollars américains et en bolivars et achats majoritairement réalisés auprès de filiales productrices du Groupe et libellés en dollars américains), la direction du Groupe a décidé de suivre les performances opérationnelles de Pernod Ricard Venezuela en dollar américain. Il a donc été décidé de changer la monnaie fonctionnelle de cette filiale, en passant du bolivar au dollar américain.

#### **Note 2. – Faits marquants de la période.**

Le 27 juillet 2009, le Groupe a cédé la marque de liqueur de café Tia Maria à Illva Saronno pour 125 millions d'euros.

#### **Note 3. – Périmètre de consolidation.**

Aucune acquisition ou cession significative n'ont eu lieu au cours de la période.

#### Note 4. – Secteurs opérationnels

Suite à ses différentes restructurations, le Groupe est centré autour d'une seule activité : la vente de vins et spiritueux, et est organisé en quatre secteurs opérationnels qui sont les zones géographiques : France, Europe, Amériques et Asie/Reste du monde.

La Direction du Groupe évalue la performance des secteurs opérationnels à partir du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant, défini comme la marge brute après coûts logistiques, diminuée des frais publi-promotionnels et des frais de structure. Les secteurs présentés sont identiques à ceux figurant dans l'information fournie à la Direction Générale.

Les éléments de résultat et de bilan sont répartis entre les secteurs sur la base de la destination des ventes ou des profits. Les données par secteur opérationnel suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les comptes consolidés. Les transferts entre secteurs sont réalisés à des prix de marché.

France :

(En millions d'euros)	31/12/2008 6 mois	31/12/2009 6 mois
Chiffre d'affaires .....	404	397
Marge brute après coûts logistiques.....	288	291
Contribution après frais publi-promotionnels.....	195	202
Résultat opérationnel courant .....	111	116

Europe :

(En millions d'euros)	31/12/2008 6 mois	31/12/2009 6 mois
Chiffre d'affaires .....	1 497	1 247
Marge brute après coûts logistiques.....	837	715
Contribution après frais publi-promotionnels .....	628	543
Résultat opérationnel courant .....	411	338

Amériques :

(En millions d'euros)	31/12/2008 6 mois	31/12/2009 6 mois
Chiffre d'affaires .....	1 181	1 000
Marge brute après coûts logistiques.....	736	621
Contribution après frais publi-promotionnels .....	537	449
Résultat opérationnel courant .....	387	302

Asie et reste du monde :

(En millions d'euros)	31/12/2008 6 mois	31/12/2009 6 mois
Chiffre d'affaires .....	1 130	1 145
Marge brute après coûts logistiques .....	641	635
Contribution après frais publi-promotionnels .....	412	426
Résultat opérationnel courant .....	288	305



Total :

(En millions d'euros)	31/12/2008 6 mois	31/12/2009 6 mois
Chiffre d'affaires .....	4 212	3 789
Marge brute après coûts logistiques .....	2 503	2 263
Contribution après frais publi-promotionnels .....	1 772	1 621
Résultat opérationnel courant .....	1 196	1 062

**Note 5. – Résultat financier.**

(En millions d'euros)	31/12/2008 6 mois	31/12/2009 6 mois
Charges financières .....	- 332	- 225
Produits financiers .....	13	6
Coût de la dette financière nette .....	- 320	- 219
Commissions de structuration et de placement .....	- 8	- 6
Impact financier net des retraites et avantages assimilés .....	- 10	- 23
Autres éléments financiers courants .....	- 2	1
Résultat financier courant .....	- 339	- 246
Ecarts de change .....	- 21	21
Autres éléments financiers non courants .....	- 25	- 3
Résultat financier total .....	- 385	- 228

Au 31 décembre 2009, le coût de la dette financière nette provient des charges financières relatives au crédit syndiqué pour 64 millions d'euros, aux emprunts obligataires pour 56 millions d'euros, aux billets de trésorerie pour 2 millions d'euros et aux couvertures de taux et de change pour 98 millions d'euros.

**Note 6. – Autres produits et charges opérationnels.**

Les autres produits et charges opérationnels sont détaillés ci-dessous :

(En millions d'euros)	31/12/2008 6 mois	31/12/2009 6 mois
Charges nettes de restructuration et d'intégration .....	- 56	- 15
Dépréciations d'actifs .....	0	- 1
Plus ou moins values sur cessions d'actifs .....	0	- 51
Autres charges non courantes .....	- 91	- 43
Autres produits non courants .....	14	16
Autres produits et charges opérationnels .....	- 133	- 93

### Note 7. – Impôt sur les bénéfices.

Analyse de la charge d'impôt :

(En millions d'euros)	31/12/2008 6 mois	31/12/2009 6 mois
Impôt exigible.....	- 127	- 111
Impôt différé.....	68	- 16
Total.....	- 59	-126

Analyse du taux d'impôt effectif – Résultat net des activités poursuivies avant impôt :

(En millions d'euros)	31/12/2008 6 mois	31/12/2009 6 mois
Résultat opérationnel.....	1 063	969
Résultat financier.....	- 385	- 228
Base d'imposition.....	678	741
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur en France (34,43%).....	- 233	- 255
Impact des différences de taux d'imposition.....	85	63
Impact fiscal lié aux variations des taux de change.....	86	- 18
Incidence des reports déficitaires utilisés.....	8	10
Impact lié à la différence des bases comptable et fiscale des actifs cédés.....	-	61
Incidence sur la charge d'impôt du résultat taxé à taux réduit.....	3	3
Autres impacts.....	- 8	9
Charge d'impôt effective.....	- 59	-126
Taux effectif d'impôt.....	9%	17%

L'évolution du taux effectif d'impôt s'explique principalement par :

- l'impact lié à la reprise d'impôt différé sur cession d'actifs,
- les croissances inégales des bénéfices entre filiales qui sont imposées à des taux différents les uns des autres,
- les impacts fiscaux liés aux évolutions des taux de change sur le semestre.

Les impôts différés se décomposent ainsi par nature :

(En millions d'euros)	30/06/2009	31/12/2009
Marges en stocks	83	67
Ecart d'évaluation sur actifs et passifs	50	44
Provisions pour retraites	122	116
Actifs d'impôt différé lié aux déficits reportables	404	486
Provisions (hors provisions pour retraites) et autres	456	392
Total actifs d'impôt différé	1 115	1 105
Amortissements dérogatoires	33	33
Ecart d'évaluation sur actifs et passifs	2 015	2 111
Autres	168	160
Total passifs d'impôt différé	2 217	2 303

Détail de l'impôt alloué aux autres éléments du résultat global :

(En millions d'euros)	31/12/2008			31/12/2009		
	Montant avant impôt	Impôt	Montant après impôt	Montant avant impôt	Impôt	Montant après impôt
Couvertures d'investissements nets	- 956	58	- 897	27	0	27
Couvertures de flux de trésorerie	- 307	94	- 213	5	- 1	4
Actifs financiers disponibles à la vente	0	0	0	0	0	0
Différences de conversion	47	0	47	18	0	18
Autres ajustements	0	0	0	0	0	0
Autres éléments du résultat global pour la période	- 1 216	153	- 1 063	49	0	49

**Note 8. – Résultat par action.**

Résultat net part du Groupe et résultat net des activités poursuivies par action :

	31/12/2008 6 mois	31/12/2009 6 mois
<u>Numérateur (en millions d'euros)</u>		
Résultat net part du Groupe .....	615	604
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies.....	607	604
<u>Dénominateur (en nombre d'actions)</u>		
Nombre moyen d'actions en circulation au 31 décembre 2008 .....	218 255 309	
Nombre moyen d'actions en circulation, après application du coefficient d'ajustement relatif à l'augmentation de capital de mai 2009 (*) et prise en compte de l'attribution d'une action pour 50 actions anciennes détenues en novembre 2009 (**)	236 036 744	262 616 021
Effet dilutif des stock options .....	1 926 521	2 053 316
Nombre moyen d'actions en circulation après dilution .....	237 963 265	264 669 337
<u>Résultat par action (en euros)</u>		
Résultat net part du Groupe par action de base.....	2,60	2,30
Résultat net part du Groupe par action après dilution.....	2,58	2,28
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies (hors activités abandonnées) par action de base .....	2,57	2,30
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies (hors activités abandonnées) par action après dilution.....	2,55	2,28

(\*) : Conformément à la norme IAS 33 (Résultat par action), l'effet dilutif de l'augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription réalisée le 14 mai 2009 a été pris en compte de manière rétrospective au 31 décembre 2008.

(\*\*) : Conformément à la norme IAS 33 (Résultat par action), l'effet dilutif de l'attribution gratuite, le 18 novembre 2009, d'une action pour cinquante actions anciennes détenues à cette date a été pris en compte de manière rétrospective sur les deux périodes présentées.

**Note 9. – Immobilisations incorporelles et goodwill.**

(En millions d'euros)	30/06/2009	31/12/2009
Goodwills.....	5 112	5 080
Marques .....	11 413	11 375
Autres immobilisations incorporelles.....	175	179
Valeurs brutes .....	16 700	16 634
Goodwills.....	- 224	- 183
Marques .....	- 185	- 182
Autres immobilisations incorporelles.....	- 93	- 101
Amortissements et dépréciations.....	- 502	- 466
Immobilisations incorporelles nettes.....	16 199	16 168

*Goodwills.* — Les *goodwills* correspondent principalement aux *goodwills* issus des acquisitions d'Allied Domecq en juillet 2005 et de Vin&Sprit (« V&S ») en juillet 2008.

Marques. — Les principales marques valorisées au bilan sont : Absolut, Ballantine's, Beefeater, Chivas Regal, Kahlúa, Malibu, Martell, Mumm et Perrier-Jouët et Montana, lesquelles ont été, pour l'essentiel, reconnues lors des acquisitions des sociétés Seagram, Allied Domecq et V&S.

Le Groupe n'est dépendant d'aucun brevet ou licence spécifique.

**Note 10. – Stocks et en-cours.**

La répartition des stocks et en-cours de production à la clôture est la suivante :

(En millions d'euros)	30/06/2009	31/12/2009
Matières premières .....	175	157
En-cours de biens.....	2 982	3 004
Stocks de marchandises .....	394	386
Produits finis .....	241	198
Valeurs brutes.....	3 792	3 744
Matières premières .....	- 16	- 16
En-cours de biens.....	- 28	- 26
Stocks de marchandises .....	- 16	- 16
Produits finis .....	- 17	- 17
Dépréciations.....	- 77	- 75
Stocks nets.....	3 714	3 669

Au 31 décembre 2009, les en-cours de biens sont constitués à 83 % de stocks à vieillissement essentiellement destinés à la production de whisky et de cognac. Le Groupe ne connaît pas de dépendance significative vis-à-vis de ses fournisseurs.

L'application de l'amendement d'IAS 38, relatif à la comptabilisation des frais de publicité et de promotion, a conduit à déprécier 10 millions d'euros d'articles promotionnels en contrepartie des capitaux propres.

**Note 11. – Actifs destinés à être cédés.**

Le 15 février 2010, le Groupe a annoncé la signature d'un contrat de cession d'un ensemble d'actifs suédois et danois au groupe Altia pour un montant de 835 millions de couronnes suédoises, soit 82 millions d'euros. Au 31 décembre 2009, ces actifs ont été présentés séparément, pour leur valeur nette comptable, au bilan en actifs destinés à être cédés.

## Note 12. – Provisions.

1. Détail des soldes de clôture. — La répartition des provisions pour risques et charges à la clôture est la suivante :

(En millions d'euros)	30/06/2009	31/12/2009	Réf.
Provisions non courantes			
Provisions pour pensions et indemnités de retraites .....	405	394	12.3
Autres provisions pour risques et charges non courantes .....	521	504	12.2
Provisions courantes			
Provisions pour restructuration.....	49	26	12.2
Autres provisions pour risques et charges courantes .....	263	232	12.2
<b>Total .....</b>	<b>1 238</b>	<b>1 156</b>	

2. Variations des provisions (hors provisions pour pensions et indemnités de retraites) :

(En millions d'euros)	Mouvements de l'exercice						31/12/2009
	30/06/2009	Dotations	Utilisations	Reprise pour provisions excédentaires	Ecarts de change	Autres mouvements	
Provisions pour restructuration.....	49	5	- 26	- 2	- 0	1	26
Autres provisions courantes .....	263	25	- 23	- 23	1	- 10	232
Autres provisions non courantes ..	521	25	- 2	- 50	5	5	504
<b>Provisions.....</b>	<b>833</b>	<b>54</b>	<b>- 51</b>	<b>- 76</b>	<b>6</b>	<b>- 4</b>	<b>762</b>

3. Provisions pour retraites. — Le Groupe accorde des avantages en matière de retraite et d'indemnités de fin de carrière et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, de type couverture maladie et assurance-vie, sous forme de régimes à cotisations définies ou à prestations définies.

Le tableau ci-dessous présente une réconciliation entre la provision au 30 juin 2009 et au 31 décembre 2009 :

(En millions d'euros)	2008	2009
	Tous les engagements	Tous les engagements
Provision à l'ouverture (30 juin).....	478	405
Charge /(produit) sur la période.....	27	39
Plans en surplus.....	0	10
Cotisations aux plans par l'employeur et prestations payées directement par l'employeur, net .....	- 64	- 61
Variation de périmètre.....	9	0
Ecarts de change.....	- 18	1
<b>Provision à la clôture (31 décembre).....</b>	<b>433</b>	<b>394</b>

La charge nette comptabilisée au compte de résultat au titre des engagements de retraite et avantages assimilés se détaille de la façon suivante :

(En millions d'euros)	31/12/2008	31/12/2009
	Tous les engagements	Tous les engagements
Avantages accumulés durant la période.....	18	15
Coût financier (effet de l'actualisation) .....	109	98
Rendement attendu des actifs de régime.....	- 100	- 75
Amortissement du coût des services passés.....	0	1
Amortissement des (gains) / pertes actuarielles.....	0	0
Effet du plafond d'actif .....	0	0
Effet des liquidations / réductions des avantages futurs .....	0	0
Modifications de plans .....	0	0
Charge nette (produit) comptabilisée au résultat .....	27	39

### Note 13. – Passifs financiers.

L'endettement financier net tel que défini et utilisé par le Groupe correspond au total de l'endettement financier brut (converti au cours de clôture), tenant compte des instruments dérivés de transaction, de couverture de flux de trésorerie et de couverture de juste valeur, diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie. Au 31 décembre 2009, l'endettement net comprend les éléments suivants :

(En millions d'euros)	30/06/2009	31/12/2009
Emprunts obligataires	2 540	2 530
Emprunts et dettes financières courants (hors emprunts obligataires)	366	659
Emprunts et dettes financières non courants (hors emprunts obligataires)	8 315	7 693
Instruments dérivés non courants actifs et passifs relatifs à la couverture de juste valeur d'actifs et de passifs financiers	188	208
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- 520	- 768
Endettement financier net	10 888	10 323

#### 1. Répartition de l'endettement financier brut par date d'exigibilité :

(En millions d'euros)	30/06/2009	31/12/2009
Dettes court terme	332	631
Part à moins d'un an des dettes à long terme.....	51	60
Total dettes courantes, à moins d'un an	383	692
Part de 1 à 5 ans des dettes à long terme	10 203	9 572
Part à plus de cinq ans des dettes à long terme	822	827
Total dettes non courantes, à plus d'un an	11 025	10 399
Endettement financier brut	11 408	11 091

La part des dettes à moins d'un an représente 6% de la dette brute totale.

2. Répartition de l'endettement financier net par devise et par nature après couverture de change au 31 décembre 2009 :

(En millions d'euros)	Total	Crédit syndiqué (\$. 6)	Billets de trésorerie	Obligations (\$. 7 et 8)	Disponibilités	Swap de change et autres
EUR	5 457	1 352	278	1 674	- 162	2 315
USD	5 959	6 055			- 88	- 8
JPY	94	60			- 2	37
GBP	- 536			856	- 40	- 1 351
Autres devises	- 652				- 476	- 177
<b>Total</b>	<b>10 323</b>	<b>7 467</b>	<b>278</b>	<b>2 530</b>	<b>- 768</b>	<b>815</b>

3. Répartition de l'endettement financier net par devise et par échéance après couverture de change au 31 décembre 2009 :

(En millions d'euros)	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	Disponibilités
EUR	5 457	1 435	3 390	794	- 162
USD	5 959	- 11	6 058	0	- 88
JPY	94	37	60	0	- 2
GBP	- 536	- 549	54	0	- 40
Autres devises	- 652	- 220	11	33	- 476
<b>Total</b>	<b>10 323</b>	<b>692</b>	<b>9 572</b>	<b>827</b>	<b>- 768</b>

4. Décomposition des types de couverture de taux par devise au 31 décembre 2009 :

(En millions d'euros)	Dettes par devise	Dettes fixes	Dettes variables "capées"	Dettes variables non couvertes	Disponibilités	% dettes couvertes / fixes
EUR	5 457	1 875	750	2 994	- 162	48%
USD	5 959	2 603	1 805	1 639	- 88	74%
JPY	94	0	0	97	- 2	0%
GBP	- 536	0	0	- 496	- 40	0%
Autres devises	- 652	0	0	- 177	- 476	0%
<b>Total</b>	<b>10 323</b>	<b>4 478</b>	<b>2 555</b>	<b>4 058</b>	<b>- 768</b>	<b>68%</b>

Sur le total de 7 033 millions d'euros de dettes couvertes, 4 478 millions d'euros proviennent de dettes levées ou swapées à taux fixe. Sur la base de la dette et des taux d'intérêt au 31 décembre 2009, les tunnels euros et dollars américains étant activés à la baisse, une variation de 10 points de base des taux d'intérêt aurait un impact sur les frais financiers de 4 millions d'euros.

5. Échéancier des passifs financiers au 31 décembre 2009. —

Le tableau ci-dessous présente les échéances de flux de trésorerie futurs (nominal et intérêts) liés aux passifs financiers. Les flux d'intérêts variables ont été estimés avec des taux figés au 31 décembre 2009.

(En millions d'euros)	Valeur au bilan	Flux contractuels (*)	< 6 mois	6 à 12 mois	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes financières :	- 10 882	- 11 727	- 771	- 102	- 2 520	- 195	- 6 894	- 356	- 889
Cross currency swaps :	- 208								
- Flux à payer		- 1 058	- 5	- 5	- 670	- 4	- 4	- 370	
- Flux à recevoir		911	30	14	537	16	16	298	
Dérivés passifs :	- 251	- 432	- 98	- 81	- 108	- 91	- 47	- 5	
<b>Total</b>	<b>- 11 340</b>	<b>- 12 305</b>	<b>- 844</b>	<b>- 174</b>	<b>- 2 761</b>	<b>- 273</b>	<b>- 6 929</b>	<b>- 434</b>	<b>- 889</b>

(\*) : y compris intérêts

Afin de faire face au risque de liquidité, le Groupe dispose, au 31 décembre 2009, de disponibilités pour un montant de 768 millions d'euros ainsi que de lignes de crédit non tirées à hauteur de 1,9 milliard d'euros. Ces positions permettent au Groupe d'être en mesure de rembourser la partie à moins d'un an de sa dette financière, sans financement complémentaire.

6. Crédit syndiqué Vin&Sprit — En date du 23 juillet 2008, Pernod Ricard a utilisé une partie des facilités octroyées par le contrat de crédit syndiqué multidevises signé le 27 mars 2008 pour un montant disponible de 4 988 millions d'euros (dont 2 020 millions d'euros multidevises) et 10 138 millions de dollars américains. Au 31 décembre 2009, le tirage de ce crédit bancaire s'élève à 1 352 millions d'euros, 8 724 millions de dollars américains et 8 milliards de yens, soit un montant total de 7 467 millions d'euros. Les facilités de crédit, renouvelables ou à terme, libellées en euros, dollars américains ou multidevises, ont été consenties à un taux correspondant au LIBOR en vigueur (ou pour les prêts en euros, à l'EURIBOR), majoré d'une marge prédéterminée et de coûts obligatoires. Ces facilités ont des échéances allant de 1 à 5 ans. Cet emprunt a permis au Groupe de rembourser la facilité de crédit syndiqué contractée en août 2005 pour financer l'acquisition d'Allied Domecq et de refinancer certaines dettes du Groupe.

Le crédit syndiqué impose le respect d'un ratio de dette nette sur EBITDA et d'un ratio d'EBITDA sur frais financiers. Au 31 décembre 2009, ces deux ratios sont largement respectés.

7. Emprunt obligataire. — Le 6 décembre 2006, Pernod Ricard SA a émis un emprunt obligataire d'un montant total de 850 millions d'euros, en deux tranches ayant les caractéristiques suivantes :

- Tranche 1 à taux variable

La tranche 1 d'un montant de 300 millions d'euros a une maturité résiduelle de 1 an et demi (échéance 6 juin 2011) et porte intérêt au taux Euribor 3 mois plus 50 points de base.

- Tranche 2 à taux fixe

La tranche 2 d'un montant de 550 millions d'euros a une maturité résiduelle de 4 ans (échéance 6 décembre 2013) et porte intérêt à un taux fixe de 4,625%.

Le 15 juin 2009, Pernod Ricard SA a émis un emprunt obligataire d'un montant total de 800 millions d'euros, dont les caractéristiques sont les suivantes : maturité résiduelle de 5 ans (échéance 15 janvier 2015) et portant intérêt au taux fixe de 7%.

8. Emprunt obligataire Allied Domecq. — Au 31 décembre 2009, les obligations émises par Allied Domecq Financial Services Ltd se composent d'un montant de 450 millions de livres sterling au taux nominal de 6,625% avec échéance au 18 avril 2011 et d'un montant de 250 millions de livres sterling au taux nominal de 6,625% avec échéance au 12 juin 2014.

#### **Note 14. – Notes sur le tableau des flux de trésorerie.**

1. Variation du besoin en fonds de roulement. — Pernod Ricard a étendu ses programmes de cessions de créances et augmenté les montants cédés de 262 millions d'euros depuis le début de l'exercice. La quasi-totalité des risques et avantages ayant été transférée, les créances ont été décomptabilisées au 31 décembre 2009.

2. Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles. — Les acquisitions d'immobilisations non financières proviennent essentiellement d'achats de barriques, de tonneaux et d'équipements et de constructions de nouveaux entrepôts ou distilleries dans les filiales de production.

3. Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles. — Le 27 juillet 2009, le Groupe a cédé la marque de liqueur de café Tia Maria à Illva Saronno pour 125 millions d'euros.

4. Souscription/remboursement d'emprunts. — Suite à la cession de la liqueur de café Tia Maria et à l'extinction des programmes de cessions de créances, le Groupe a procédé à des remboursements obligatoires de 60 millions d'euros et 155 millions de dollars américains du crédit syndiqué depuis le début de l'exercice.



### Note 15. – Capitaux propres.

1. Capital social. — Le capital social du Groupe a évolué de la manière suivante entre le 1<sup>er</sup> juillet 2009 et le 31 décembre 2009 :

	Nombre de titres	Montant en millions d'euros
Capital social au 30 juin 2009	258 640 536	401
Attribution d'une action gratuite pour 50 anciennes détenues	5 174 153	8
Levée d'options de souscription dans le cadre de plans de souscription d'actions	171 853	0
Capital social au 31 décembre 2009	263 986 542	409

Toutes les actions Pernod Ricard sont des actions émises et entièrement libérées. Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions Pernod Ricard, qui, sous réserve d'une inscription nominative ininterrompue de dix ans, acquièrent un droit de vote double.

2. Titres autodétenus. — Au 31 décembre 2009, Pernod Ricard SA et ses filiales contrôlées détenaient 1 205 901 titres Pernod Ricard pour une valeur de 70 millions d'euros.

Ces titres autodétenus sont présentés en déduction des capitaux propres à leur coût d'acquisition.

3. Dividendes versés et proposés. — Suite à la résolution approuvée par de l'Assemblée générale du 2 novembre 2009, le dividende total au titre de l'exercice clos le 30 juin 2009 s'élève à 0,50 euro par action.

### Note 16. – Paiements en actions.

Le Groupe a constaté une charge de 15 millions d'euros en résultat opérationnel au titre des plans de stock options en vigueur au 31 décembre 2009 et une charge de 0,2 million d'euros au titre des programmes de Droits à l'Appréciation d'Actions (DAA). Un passif est enregistré à hauteur de 2 millions au 31 décembre 2009 en autres dettes courantes au titre des programmes de DAA.

Aucun nouveau plan de stock options n'a été consenti depuis le 30 juin 2008. Les levées d'options du plan attribué le 2 novembre 2004 sont devenues possibles à compter du 18 novembre 2008.

Les plans sont dénoués soit en actions (« equity-settled »), soit en trésorerie (« cash-settled »).

Le nombre d'options non exercées a évolué de la façon suivante entre le 30 juin 2009 et le 31 décembre 2009 :

	En unité
Nombre d'options non exercées au 30 juin 2009	10 295 637
Nombre d'options levées au cours de la période	– 523 275
Nombre d'options annulées au cours de la période	– 152 522
Nombre d'options non exercées au 31 décembre 2009	9 619 840

### Note 17. – Engagements, instruments financiers et litiges.

(En millions d'euros)	Total	< 1an	>1 an et < 5 ans	> 5 ans
Cautions et garanties reçues	40	30	7	4
Cautions et garanties données	979	141	797	42
Obligations contractuelles, dont :				
- Contrats d'approvisionnement irrévocables	796	241	466	89
- Contrats de location simple	224	48	107	69
- Autres engagements contractuels	17	11	4	2

### 1. Détail des principaux engagements.

Dans le cadre d'acquisitions passées, le Groupe a accordé des garanties de passif, notamment à caractère fiscal. Des provisions ont été constituées à hauteur des risques tels qu'estimés par le Groupe.

Principales cautions et garanties données :

— Le Groupe a garanti aux fonds de pension Allied Domecq les contributions dont sont redevables Allied Domecq Holdings Ltd et ses filiales. En outre, le Groupe a accordé une garantie aux porteurs d'obligations Allied Domecq dont le montant au 31 décembre 2009 s'élève à 788 millions d'euros ;

2. Obligations contractuelles. — Dans le cadre de leur activité de production de vin ou de champagne, les filiales australienne PR Australia, néo-zélandaise PR New Zealand et française Mumm Perrier- Jouët sont engagées, au 31 décembre 2009, à hauteur de, respectivement, 181 millions, 47 millions et 304 millions d'euros dans des contrats d'approvisionnement en raisin. Dans le cadre de son activité de production de cognac, la filiale française Martell s'est engagée à hauteur de 183 millions d'euros dans des contrats d'approvisionnement d'eaux de vie.

### 3. Instruments financiers.

— Juste valeur des instruments financiers.

(En millions d'euros)	Catégorie selon IAS 39	Juste valeur au 31/12/2009	Valeur au bilan au 31/12/2009	Instruments financiers inclus dans le calcul de l'endettement net
<b>Actif</b>				
Créances clients	Prêts et créances au coût amorti	1 404	1 404	
Autres actifs courants	Prêts et créances au coût amorti	155	155	
Actifs financiers non courants :				
- Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs disponibles à la vente à la juste valeur par capitaux propres	40	40	
- Cautions et dépôts	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	69	69	
- Prêts et créances sur participation	Prêts et créances au coût amorti	4	4	
- Autres actifs financiers	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	14	14	
Instruments dérivés actifs	Actifs financiers à la juste valeur	17	17	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	768	768	768
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>				<b>768</b>
<b>Passif</b>				
Emprunts obligataires	Passifs financiers au coût amorti	2 579	2 530	2 530
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit – part courante :				
- Crédit syndiqué	Passifs financiers au coût amorti	0	0	0
- Billets de trésorerie	Passifs financiers au coût amorti	278	278	278
- Autres	Passifs financiers au coût amorti	381	381	381
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit – part non courante :				
- Crédit syndiqué	Passifs financiers au coût amorti	7 467	7 467	7 467
- Autres	Passifs financiers au coût amorti	173	173	173
Emprunts sur opérations de crédit bail	Passifs financiers au coût amorti	54	54	54
Instruments dérivés passifs	Passifs financiers à la juste valeur	469	469	208
<b>Sous-total endettement financier brut</b>				<b>11 091</b>
<b>Endettement financier net</b>				<b>10 323</b>

Les méthodes utilisées sont les suivantes :

— dette : la juste valeur de la dette est déterminée pour chaque emprunt en actualisant les flux de trésorerie futurs sur la base des taux de marché à la clôture corrigés du risque de crédit du Groupe. Pour les emprunts et concours bancaires à taux variable, la juste valeur est approximativement égale à la valeur nette comptable.

— emprunts obligataires : la liquidité de marché a permis de valoriser les emprunts obligataires à leur juste valeur ;

— autres passifs financiers à long terme : la juste valeur des autres passifs financiers à long terme a été déterminée, en actualisant les flux de trésorerie futurs relatifs à chaque emprunt à un taux d'intérêt prenant en considération le risque de crédit du Groupe fixé à la date de clôture ;

— instruments dérivés : la valeur de marché des instruments présents dans les livres à la clôture a été déterminée sur la base d'informations de marché disponibles, en utilisant des modèles de valorisation courants.

4. Litiges. — En dehors des litiges liés aux activités courantes du Groupe et/ou non significatifs, seuls les contentieux mentionnés dans le rapport annuel sur les comptes au 30 juin 2009 ayant fait l'objet de développements sont signalés ci-après :

Litiges relatifs aux marques

Havana Club

La marque « Havana Club » est détenue dans la plupart des pays par une joint-venture dénommée Havana Club Holding SA (HCH), dont Pernod Ricard est actionnaire. Dans quelques pays, dont les États-Unis, le titulaire en est une société cubaine (Cubaexport). Les droits de propriété portant sur cette marque sont actuellement contestés en particulier aux États-Unis et en Espagne par une société concurrente de Pernod Ricard.

Une loi américaine relative aux conditions de protection des marques nationalisées par le régime castriste a été adoptée en 1998, puis dénoncée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2002, mais à ce jour les États-Unis n'ont pas modifié leur législation afin de se conformer à la décision de l'OMC.

L'OFAC (Bureau de contrôle des actifs étrangers aux États-Unis) a estimé que cette même loi avait pour effet d'empêcher tout renouvellement de la marque « Havana Club », détenue aux États-Unis par la société Cubaexport. En août 2006, conformément aux directives de l'OFAC, l'Office Américain des Brevets et des Marques (USPTO) a refusé le renouvellement de la marque « Havana Club » déposée par Cubaexport. Cubaexport a adressé une requête au Directeur de l'USPTO visant à infirmer cette décision de non-renouvellement et a intenté une procédure distincte à l'encontre de l'OFAC devant le Tribunal Fédéral du District de Columbia contestant la décision de l'OFAC ainsi que les textes législatifs et réglementaires appliqués par ce dernier. Le 30 mars 2009, le Tribunal Fédéral du District de Columbia rendait une décision déboutant Cubaexport de ses demandes. Cubaexport a interjeté appel de ce jugement. Une décision pourrait être rendue avant la fin 2011.

La requête de Cubaexport contre la décision de l'USPTO est suspendue dans l'attente d'une décision définitive dans la procédure opposant Cubaexport à l'OFAC.

Une société concurrente du Groupe a saisi l'USPTO, sollicitant l'annulation du dépôt de la marque « Havana Club » effectué au nom de la société Cubaexport. Le 29 janvier 2004, l'USPTO a rejeté cette action, refusant ainsi l'annulation du dépôt de la marque. Cette décision ayant fait l'objet d'un appel, une procédure judiciaire est actuellement en cours devant le Tribunal Fédéral du District de Columbia. Cette procédure est suspendue dans l'attente de la décision de l'USPTO concernant la requête susvisée de Cubaexport.

En août 2006, cette société concurrente a lancé sur le marché américain un rhum de marque « Havana Club » fabriqué à Porto Rico. Pernod Ricard USA a intenté une action judiciaire devant le Tribunal Fédéral du District du Delaware au motif que la société concurrente allègue à tort être titulaire de la marque « Havana Club » et que cette affirmation inexacte, ainsi que l'utilisation de la marque « Havana Club » pour un rhum non cubain, sont trompeuses pour le consommateur et devraient par conséquent être interdites. Une décision pourrait intervenir dans le courant du 1er semestre 2010.

En juin 2005, le Tribunal de Première Instance espagnol a confirmé les droits de HCH sur la marque « Havana Club » suite à une procédure engagée en 1999, notamment par cette même société concurrente. Les demandeurs ont fait appel devant la Cour Provinciale de Madrid, qui a rejeté leurs demandes en février 2007. Ils se sont pourvus en cassation devant la Cour Suprême espagnole qui devrait statuer sur le fond de l'affaire avant 2013 si le pourvoi était confirmé comme étant recevable.

Stolichnaya

Des sociétés, qui représenteraient les intérêts de la Fédération de Russie sur des questions liées à la propriété des marques de vodka aux États-Unis, ont cité à comparaître devant le Tribunal de Première Instance du District Sud de New York les sociétés Allied Domecq International Holdings B.V., Allied Domecq Spirits & Wine USA, Inc., SPI Spirits et d'autres parties. Dans le cadre de cette procédure, les demandeurs remettaient en cause la propriété qu'avait à l'époque Allied Domecq International Holdings B.V. sur la marque « Stolichnaya » aux États-Unis, et demandaient des dommages et intérêts sur la base des ventes de vodka par Allied Domecq aux États-Unis ainsi que le reversement de tous les bénéfices réalisés. Le 31 mars 2006, le Juge George Daniels a débouté les demandeurs de toutes leurs actions relatives à la propriété qu'avait à l'époque Allied Domecq International Holdings B.V. sur la marque « Stolichnaya » aux États-Unis. Les demandeurs ont interjeté appel devant la « United States Court of Appeals for the Second Circuit » de la partie de la décision du 31 mars 2006

ayant rejeté leur demande de reconnaissance de propriété sur la marque ainsi que leurs plaintes pour contrefaçon de la marque et pour fraude (et le rejet de certaines réclamations contre des entités du Groupe SPI). Les plaidoiries dans le cadre de cet appel ont eu lieu le 15 décembre 2009 et des conclusions supplémentaires (demandées par la Cour) ont été déposées le 15 janvier 2010. La décision de la Cour sur cet appel est attendue dans le courant de l'année 2010.

#### Litiges commerciaux

Plainte déposée par la République de Colombie contre Pernod Ricard, Seagram Llc et Diageo Plc

En octobre 2004, la République de Colombie, ainsi que diverses administrations régionales colombiennes, ont intenté un procès à Pernod Ricard, Pernod Ricard USA LLC, Diageo Plc, Diageo North America Inc. (anciennement dénommée Heublein Inc., puis UDV North America Inc., puis Guinness UDV America Inc.), United Distillers Manufacturing Inc., IDV North America Inc. et Seagram Export Sales Company Inc devant le Tribunal de Première Instance du District Est de New York (le « Tribunal de Première Instance »).

Les plaignants prétendent que les sociétés visées ci-dessus auraient commis un acte de concurrence déloyale à l'encontre du gouvernement colombien et de ses administrations régionales (qui détiennent le monopole constitutionnel de production et de distribution des spiritueux) en vendant leurs produits par l'intermédiaire de circuits de distribution illicites et en recevant des paiements de sociétés impliquées dans le blanchiment d'argent. Pernod Ricard conteste cette plainte.

Les défendeurs ont demandé le rejet de cette plainte pour plusieurs motifs, arguant notamment que le Tribunal de Première Instance n'est pas compétent pour connaître de ce litige, qu'il serait plus approprié de le plaider en Colombie, et que la plainte n'est pas fondée en droit. Le 19 juin 2007, le Tribunal de Première Instance a partiellement accepté et partiellement rejeté la demande des défendeurs, visant au rejet de la plainte.

Le 18 janvier 2008, la « United States Court of Appeals for the Second Circuit » a refusé de réexaminer la décision du Tribunal de Première Instance.

La procédure de discovery est actuellement en cours pour les plaintes des demandeurs non rejetées par le Tribunal de Première Instance. Pernod Ricard va continuer à se défendre fermement contre ces allégations.

#### Droits d'accises en Turquie

Allied Domecq Istanbul İç ve Dis Ticaret Ltd.Sti. (« Allied Domecq Istanbul »), comme ses concurrents, est impliquée dans un litige douanier portant sur la valeur douanière de certaines importations en Turquie. Le point essentiel porte sur la question de savoir si le prix de vente en « Duty Free » peut être utilisé pour les formalités de déclaration de la valeur douanière à l'importation en Turquie. À ce jour, l'administration des douanes a déclenché une procédure judiciaire à l'encontre de la société Allied Domecq Istanbul en Turquie pour non-respect des règles douanières lors de 249 importations. Allied Domecq Istanbul défend activement sa position dans ce litige.

#### Actions collectives putatives (putative class actions) aux États-Unis

##### Origine de Stolichnaya

Le 18 octobre 2006, Russian Standard Vodka (USA), Inc. et Roust Trading Limited ont intenté une action contre Allied Domecq Spirits & Wine USA, Inc. (« ADSW USA ») et Pernod Ricard USA, LLC (« PR USA ») devant le Tribunal de Première Instance du District Sud de New York. Le 4 décembre 2006, les demandeurs ont mis en cause S.P.I. Group SA et S.P.I. Spirits (Cyprus) Limited (conjointement « SPI »). Les demandeurs allèguent que les défendeurs se sont livrés à des actes de publicité mensongère, prohibés par le droit fédéral et le droit de l'État de New York, ainsi qu'à des pratiques illicites et des actes de concurrence déloyale, d'une part, par la publicité et la promotion de la vodka « Stolichnaya » en tant que « vodka russe » et, d'autre part, par des affirmations faites sur leur site Internet et dans le cadre de campagnes publicitaires. Les demandeurs cherchent à obtenir du tribunal un jugement déclaratoire affirmant qu'ils n'ont pas commis d'actes de publicité mensongère aux termes de leurs déclarations publiques mettant en cause l'origine russe de la vodka « Stolichnaya ». Enfin, ils cherchent à obtenir réparation de l'ensemble des préjudices subis ainsi que le reversement de tous les bénéfices réalisés.

Depuis le début du litige, les parties ont déposé plusieurs requêtes et ont entamé la procédure de discovery. En février 2009, les défendeurs ont tous déposé une requête en vue d'un jugement, sous forme de procédure sommaire. SPI invoque principalement le défaut de qualité à agir des demandeurs.

PR USA et ADSW USA arguent (notamment) que les demandeurs ne sont plus fondés dans leur demande de réparation, PR USA et ADSW USA ayant mis fin à toute activité liée à la marque « Stolichnaya » aux États-Unis. PR USA et ADSW USA ont également repris les arguments développés par SPI dans leur requête.

En novembre 2009, un nouveau juge a été saisi et a réuni les parties le 29 janvier 2010. Il a demandé à ces dernières de lui remettre un rapport conjoint sur l'état d'avancement de leurs négociations avant le 12 février. A défaut d'accord entre les parties d'ici cette date, la Cour a indiqué qu'elle serait disposée à étudier leurs nouvelles demandes de jugement sous forme de procédure sommaire.

**Note 18. – Parties liées.**

Au cours du premier semestre clos le 31 décembre 2009, les relations entre le Groupe et les sociétés liées sont restées comparables à celles de l'exercice clos le 30 juin 2009, mentionnées dans le rapport annuel. En particulier, aucune transaction inhabituelle, par sa nature ou son montant, n'est intervenue au cours de cette période.

**Note 19. – Evénements post-clôture.**

Le 15 février 2010, le Groupe a annoncé la signature d'un contrat de cession d'un ensemble d'actifs suédois et danois au groupe Altia pour un montant de 835 millions de couronnes suédoises, soit 82 millions d'euros.

**IV. Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle**  
**Comptes consolidés semestriels condensés – période du 1er juillet au 31 décembre 2009**

Au Conseil d'administration,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés semestriels condensés de la société Pernod Ricard, relatifs à la période du 1er juillet au 31 décembre 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration, dans un contexte de crise économique et financière caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 30 juin 2009.

Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

**1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.3 « Principes et méthodes comptables – Evolution du référentiel comptable » qui expose un changement de méthode, résultant de l'application de l'amendement d'IAS 38 relatif à la comptabilisation des frais de publicité et de promotion.

**2. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels condensés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Courbevoie, le 17 février 2010

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés

Mazars

Alain Penanguer - Marc de Villartay

Loïc Wallaert